

**Coordination Régionale Interreg**

**Fiche d'analyse du projet au regard des principes de la NPR**

*La participation suisse à Interreg est une mesure de la Nouvelle politique régionale (NPR). Sont soutenus des projets qui contribuent à augmenter la compétitivité de la région et à y créer des places de travail. Un certain nombre de projets ne contribuant pas à ces objectifs peuvent être soutenus par des fonds cantonaux uniquement.*

*Le financement Interreg des projets doit en conséquence répondre à des critères spécifiques d'éligibilité conformément à la loi fédérale sur la nouvelle politique régionale. A défaut, d'autres sources de financement devront être trouvées. Cette fiche doit permettre d'expliciter de quelle manière le projet est conforme aux principes fondamentaux de la NPR.*

**PARTIE COMMUNE A L'ENSEMBLE DES PROJETS**

**Evaluation du projet au regard des principes de la NPR**

La NPR a pour objectif d'améliorer les conditions cadres économiques pour les activités entrepreneuriales rehaussant durablement les capacités d'innovation, la création de valeur ajoutée et donc la compétitivité et contribuant ainsi à la création et à la sauvegarde d'emplois dans les régions concernées. Dans ce cadre, il est demandé de répondre de manière argumentée aux questions suivantes:

1. Le projet a-t-il des retombées économiques sur la région frontalière concernée en y générant de la valeur ajoutée ou prépare le développement d’activités génératrices de valeur ajoutée?
2. Le projet comporte-il des éléments d'innovation dynamisant l'économie de la région frontalière?
3. Le projet donne-t-il accès à un savoir-faire susceptible de dynamiser l’économie de la région frontalière et d'améliorer la compétitivité des territoires?
4. Le projet favorise-t-il la capacité d’exportation de biens ou de services de la région frontalière concernée tout en stimulant l'esprit d'entreprise ?

*NB: Ces questions sont déjà posées dans le formulaire SYNERGIE. Merci de reprendre l'argumentaire développé dans le formulaire en l'insérant dans cette fiche d'analyse.*

**Exigences relatives aux projets**

Exigence de durabilité

* Comment la poursuite du projet sera-t-elle assurée financièrement après l'expiration des aides financières publiques?
* Un business plan a-t-il été élaboré pour garantir la pérennité du projet?

Dans quelle mesure le projet tient-il compte des exigences en matière de développement durable?

Votre projet bénéficie-t-il d'autres fonds de la Confédération? Si oui, précisez.

**CONFORMITE DU PROJET A LA NPR PAR OBJECTIF DU PROGRAMME**

*En fonction de l'objectif stratégique auquel répond votre projet, veuillez répondre aux questions suivantes de manière argumentée, détaillée et illustrée.*

*Durant l'instruction de votre projet, une attention particulière sera apportée aux réponses pour évaluer la possibilité d'une contribution fédérale.*

|  |
| --- |
| **Objectif stratégique n°1 : Augmenter et structurer les collaborations dans les domaines de la recherche et de l’innovation**  |
| Comment les actions de votre projet contribuent-elles au transfert de savoir entre les acteurs économiques de la région? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il d'établir un réseau des systèmes industriels et un renforcement de la connaissance réciproque des acteurs de l'innovation? |  |
| A terme, votre projet améliore-t-il la compétitivité des acteurs impliqués? |  |

|  |
| --- |
| **Objectif stratégique n°2: Développer des innovations dans les domaines d’excellence du territoire** |
| Comment les actions de votre projet contribuent-elles à développer les applications concrètes de l'innovation sur le territoire? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il de conceptualiser et d'expérimenter des produits et procédés novateurs? |  |
| A terme, votre projet améliore-t-il les capacités d'investissement des acteurs impliqués et leurs positionnements sur le marché? |  |

|  |
| --- |
| **Objectif stratégique n°3: Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine** |
| Comment les actions de votre projet contribuent-elles au renforcement de la valorisation économique et touristique du patrimoine naturel et culturel? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il d'établir une structuration des régions touristiques à coûts d'exploitation constants en développant de nouveaux produits ou services commercialisables? |  |
| A terme, votre projet participe-t-il à la pérennisation de l'emploi touristique ainsi qu'à l'augmentation de l'attractivité et de la compétitivité des régions touristiques? |  |

|  |
| --- |
| **Objectif stratégique n°4: Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l’espace transfrontalier** |
| Comment les actions de votre projet contribuent-elles au transfert de savoir dans le domaine des ressources régionales naturelles? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il de créer des plateformes et des réseaux entre les acteurs impliqués dans les ressources régionales permettant un impact sur la compétitivité des acteurs impliqués? |  |
| A terme, votre projet participe-t-il à l'amélioration de la capacité d'exportation de biens et de services dans le domaine des ressources régionales? |  |
| **Objectif stratégique n°5 : Structurer des démarches intégrées d’aménagement du territoire favorisant l’économie d’espace et la qualité de l’air** |
| **Objectif stratégique n°6 : Augmenter l’utilisation des moyens de transports durables pour les déplacements transfrontaliers** |
| **Objectif stratégique n°7 : Augmenter l'efficacité du transport ferroviaire** |
| Comment les actions de votre projet contribuent-elles renforcement de la compétitivité des régions fonctionnelles en optimisant leurs fonctionnements? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il une mise en réseau des acteurs économiques des centres régionaux productifs dans la perspective d'une amélioration de la compétitivité des régions fonctionnelles? |  |
| A terme, votre projet participe-t-il à la stimulation des conditions de développement et de dynamisme économique des régions fonctionnelles en favorisant les potentiels de synergies? |  |

*NB: les questions relatives aux objectifs stratégiques n°5, 6 et 7 sont identiques*

*.*

|  |
| --- |
| **Objectif stratégique n°8 : Soutenir le développement de services de proximité dans l’objectif de favoriser l'activité économique** |
| Comment les actions de votre projet contribuent-elles à l'esprit d'entreprise pour mettre en place des offres innovantes favorisant l'activité économique? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il une amélioration du transfert de savoir entre les acteurs régionaux et développement de nouveaux produits ou services? |  |
| A terme, votre projet participe-t-il au renforcement de la compétitivité de l'économie régionale? |  |

|  |
| --- |
| **Objectif stratégique n°9 : Mettre en œuvre des actions communes pour renforcer l’accès aux marchés de l’emploi** |
| Comment les actions de votre projet permettent-elles de concilier le marché de l'emploi et les dynamiques de croissance économique? |  |
| Dans quelle mesure votre projet permet-il une dynamisation et une stimulation des échanges entre les acteurs du marché de l'emploi et de la formation ? |  |
| A terme, votre projet améliore-t-il les compétences de la main d'œuvre et renforce-t-il la compétitivité des entreprises? |  |